

233465-2026 - Mise en concurrence

France – Robots industriels – Fourniture d'un système de transformation du Lanthane et maintien en condition opérationnelle associé

OJ S 66/2026 03/04/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures - Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Adresse électronique: dga-domn-s2a-achats-bourges.contact.fct@intradef.gouv.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Défense

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Fourniture d'un système de transformation du Lanthane et maintien en condition opérationnelle associé

Description: Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 08/06 /2026 à 11h00 (heure de Paris). Celles inscrites aux 2 rubriques 5.1.12 sont au format UTC (ne pas tenir compte des + 02/00).

Il s'agit d'un Marché de défense ou de sécurité.

DESCRIPTIF TECHNIQUE : DGA TT prépare à partir d'oxyde de Lanthane 140 des sources dont l'activité et la géométrie sont spécialement optimisées. Le besoin du projet de marché est : - La désinstallation du système actuel - La conception et l'installation d'un nouveau système automatisé piloté à distance - Et son maintien en condition opérationnelle préventif et correctif pendant une durée de 5 ans. Le système doit permettre, dans un environnement contaminant et acide, d'effectuer de façon automatisée la mise en solution, la dilution, la mesure et le conditionnement du Lanthane tout en garantissant la sécurité radiologique des utilisateurs.

En application de l'article R 2313-2 du code de la commande publique, le marché pourra comporter une ou plusieurs tranche(s) optionnelle(s) selon les modalités qui seront explicitées dans le dossier de consultation. Les prestations faisant l'objet de tranches optionnelles sont susceptibles de s'ajouter aux prestations commandées de manière ferme. L'acheteur se réserve le droit de ne pas affermir ces tranches. Prestations sur provision : en application des articles R2372-19 à R2372-21 du code de la commande publique, le marché pouvant présenter des aléas techniques importants, il comportera une part à commandes sur provision pour l'achat potentiel de fournitures et services qui n'ont pas pu être définis avec précision dans le marché initial. La structure du marché (tranches, postes, ...) peut évoluer si nécessaire en cours de négociation.

Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement.

La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de

nouveaux entre la remise des candidatures et le terme des négociations si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats. De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s'appliquent. Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres de plusieurs groupements ; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements.

Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés électroniquement par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN (ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger), il sera fourni tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4). Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour la formation de signature électronique.

La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 2.1.6, 5.1.9, 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique.

La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

Identifiant de la procédure: 60449089-ec0b-4ff0-8281-baff1a545cd2

Identifiant interne: 2026BS0071

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux. Le présent projet de marché est soumis à la procédure avec négociation conformément aux dispositions des articles L 2324-1, L 2324-3, R 2324-1, R 2324-3, R 2361-1, R 2361-8 à R 2361-12 du code de la commande publique.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nature complémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 42997300 Robots industriels

Nomenclature complémentaire (cpv): 09344000 Radio-isotopes

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Direction générale de l'Armement - Techniques Terrestres Rcade Est - Echangeur de Guerry

Ville: BOURGES Cedex

Code postal: 18021

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes: la gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement Gestion des procédures d'achat en passation, et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement Gestion des procédures d'achat en exécution. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE (Dossier de Consultations des Entreprises) sera accessible sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre.

Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) en suivant les instructions du document Modalités de transmission des plis, disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plies>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération.

La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr ou <https://armement.defense.gouv.fr>). Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1.

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: En plus du motif d'exclusion : Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux précité, les motifs suivants sont aussi applicables : Biens administrés par un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités/Faillite/Défaut de fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité du pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes /Insolvabilité/Manquement à l'obligation relative au paiement de cotisations de sécurité sociale /Manquement à l'obligation relative au paiement des impôts/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social /Motifs d'exclusion purement nationaux/Motifs liés à des condamnations pénales/Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>, sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Fourniture d'un système de transformation du Lanthane et maintien en condition opérationnelle associé

Description: Cf. rubrique 2.1 Procédure - Description, ci-avant
Identifiant interne: 2026BS0071

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures
Nature complémentaire du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 42997300 Robots industriels
Nomenclature complémentaire (cpv): 09344000 Radio-isotopes

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: DGA TT Bourges Rocade Est - Echangeur de Guerry
Ville: Bourges
Code postal: 18021
Subdivision pays (NUTS): Cher (FRB01)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 72 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description du critère de sélection: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché ; (le cas échéant) les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration du candidat.

Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose des compétences suivantes : - C1) : Capacité à développer des systèmes d'automates industriels - C2) : Capacité à répondre aux problématiques de radioprotection - C3) : Capacité à répondre aux problématiques de corrosion des matériaux - C4) : Capacité à assurer la maintenance préventive et corrective de l'installation

À ce titre, le candidat peut fournir : - une présentation de la société en lien avec l'objet du marché ; - une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec l'objet du marché ; - et tout autre document et information pertinente pour démontrer que le titulaire dispose des capacités précitées.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Le candidat fournira pour chacun des sous-contractants ne présentant le caractère de sous-traitant définis supra, les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit sous-traité, au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doit(vent) être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'

entre eux : - leur nom ; - la nature des prestations qui seront sous-traitées ; - une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s).

Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats [notamment en termes de capacités techniques et financières définies ci-après].

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement) et de la part de ce chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du présent projet de marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (bloc F1 du DC2). La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit sous-traité, au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas

de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s).

Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats (notamment en termes de capacités techniques, financières définies ci-après, (le cas échéant) de sécurité de l'information et/ou de sécurité des approvisionnements définies dans le présent avis de marché).

Critère: Inscription à un registre du commerce

Description du critère de sélection: Chaque candidat (ou groupement) devra fournir sous peine du rejet de sa candidature les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> (pour chaque candidat ou membre d'un groupement).

Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat.

Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription. b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel. c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Documents de marché

Canal de communication ad hoc:

Nom: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de la procédure:**

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du MINARM : Les prestations dues au titre du présent projet de marché (ou de l'accord-cadre) sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit IGI dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit IM dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Le projet de marché est sensible, conformément aux dispositions de l'IGI et de l'IM précitées. En raison du caractère sensible du marché, les personnels (notamment du titulaire, d'un sous-traitant ou tout autre opérateur économique) devant exécuter le marché sur site du ministère des Armées, feront l'objet d'une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté sur la base d'informations préalablement transmises à l'administration.

Conditions de soumission:

Indication obligatoire de la sous-traitance: La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 08/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Sans objet

Facturation électronique: Requise

Arrangement financier: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements

d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-10, R2391-16 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III - 11, rue du Rempart - 93 196 Noisy-Le Grand CEDEX. Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1 Email : greffe.ta-orleans@juradm.fr Téléphone : +33 238775900 Fax : +33 238538516 Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1 Email : greffe.ta-orleans@juradm.fr Téléphone : +33 238775900 Fax : +33 238538516 Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union Européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organisation qui traite les offres: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement
Département: DA BOURGES
Adresse postale: Direction générale de l'Armement - Techniques Terrestres Rocade Est -
Echangeur de Guerry
Ville: BOURGES CEDEX
Code postal: 18021
Subdivision pays (NUTS): Cher (FRB01)
Pays: France
Point de contact: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après.
Voir la rubrique Informations complémentaires (rubrique 2.1.4) pour les modalités de transmissions des plis.
Adresse électronique: dga-domn-s2a-achats-bourges.contact.fct@intradef.gouv.fr
Téléphone: 0000000000
Adresse internet: <https://armement.defense.gouv.fr/>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: ff16c7d3-65f6-44ec-a9c8-ea1c72c798e7 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 18

Date d'envoi de l'avis: 02/04/2026 12:55:52 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 233465-2026

Numéro de publication au JO S: 66/2026

Date de publication: 03/04/2026